

Image not found or type unknown



Saisie sur les rémunérations

Par **elbaicits**, le **25/12/2012** à **23:08**

[fluo]bonjour[/fluo] Quelle est le montant mensuel réservé pour les besoins alimentaires, dans le cadre d'une saisie sur les rémunérations d'une personne?
Merci et cordialement.